MAIRIE DE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2017

SUCCIEU

ISERE

Code postal: 38300

ETAIENT PRESENTS: BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure BOUILLOT Didier - CLOT Bernard - DOUILLET Alain - DUPERRET Christophe - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie Madeleine - SORLIN Julia - VIAL

Guillaume - VEYET Richard



Tél. 04 74 92 00 42 Fax 04 74 92 07 16 mairie@succieu.fr SECRETAIRE DE SEANCE : CLOT Bernard

1 - CŒUR DE COMMUNE

Délibération d'actualisation du plan de financement

Trois dossiers de demande de subventions distincts ont été déposés : pour la mairie, le groupe scolaire, la salle socio-éducative.

Le volet concernant la mairie est amendé pour prendre en compte la possibilité de financement du local municipal technique et corriger le montant sollicité auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Les montants sont désormais :

Conseil Départemental : $30\ 000,00\ \in$ Etat (DETR) : $45\ 283.20\ \in$ Conseil Régional : $8\ 333,00\ \in$ Total volet mairie : $83\ 616.20\ \in$

Soit 46.10 %, du montant des travaux sur ce volet, hors taxes et toutes dépenses confondues.

Le Conseil autorise M. le maire à solliciter des subventions auprès de la CAPI, du Département, de la Région et de l'Etat sur ces nouvelles bases. Délibération votée à l'unanimité.

Le gel de la DETR décidé dans l'été par le gouvernement risque de reporter la décision concernant les subventions de l'Etat au premier trimestre 2018.

Une réunion de travail s'est tenue avec le programmiste.

Le planning prévisionnel global se présente ainsi :

- 2017 : lancement de la consultation pour un maître d'œuvre (architecte).
- 2018 : sélection de candidatures. La commission cœur de commune examinera les différentes options pour le choix du maître d'œuvre.
- 2019 : consultation des entreprises.

Le phasage des travaux se présenterait ainsi :

- Phase 1 : constructions neuves des salles de classes.
- Phase 2 : restructuration de la nouvelle mairie.
- phase 3 : restructuration du bâtiment mairie actuel.

Une réunion publique est programmée le **9 octobre 2017 à 19h00 à la salle des fêtes** afin de présenter le projet cœur de commune dans le détail à tous les habitants de Succieu.

2 - URBANISME

Information du Conseil sur le chantier de raccordement à la fibre optique

Le réseau départemental arrivera de Châteauvilain, passant par le Pissou et la RD 56d. Pour l'instant seule l'installation des gaines (travaux de génie civil) est prévue. Le raccordement à la fibre interviendra plus tard, aucun délai n'est donné pour l'instant. Ce chantier est mené sous la responsabilité du Conseil Départemental de l'Isère.

A Succieu, ces travaux sont prévus pour le 1er trimestre 2018.

3 - BATIMENTS

Délibération sur le raccordement au réseau d'eaux pluviales du chéneau nord de l'église

Les couvertures des petites toitures de l'église ont été rénovées en 2016. A cette occasion, le service du Patrimoine du Conseil Départemental de l'Isère a fait des observations sur le système d'infiltration des eaux pluviales, susceptible de fragiliser la base de l'édifice. Il est donc proposé de raccorder les chéneaux de la façade nord au réseau d'eaux pluviales. Après plusieurs propositions, le devis de la société Cochard d'un montant de 880 € HT est retenu. 2 abstentions, 12 voix pour.

Information du Conseil sur l'accident de la croix du village : Début août, un camion a heurté la croix en reculant. Un constat a été rédigé, les réparations seront prises en charge par les assurances. Un devis a été demandé à un tailleur de pierre. La procédure est en cours. Le Conseil confirme que la croix ne sera pas déplacée.

Information du Conseil sur le raccordement téléphonique de la salle des fêtes. Endommagé lors de travaux de voirie, il sera réparé fin septembre.

4 - FINANCES

Délibération pour l'achat de parts sociales de la société « Nid d'Energie » (société citoyenne)

Il s'agit d'une centrale villageoise de production d'électricité. Elle installe des panneaux photovoltaïques sur des toits privés ou publics recensés dans le Nord-Isère. La proposition est de soutenir cette initiative avec un achat minimum de 5 parts sociales, soit 500€. Projet refusé : 9 voix contre, 3 abstentions, 2 voix pour.

Délibération de renouvellement de l'adhésion au CAUE de l'Isère. Appel à cotisation de 100 € pour adhésion 2017. Délibération adoptée à l'unanimité

<u>Délibération modificative n°2</u>:

Transfert de 1 100€ de l'opération voiries à l'opération bâtiments pour la réalisation du raccordement du chéneau de l'église. Délibération adoptée à l'unanimité.

5 - ECOLE

Point sur la rentrée scolaire

La possibilité du retour à 4 jours était ouverte aux collectivités qui le désiraient, en accord avec les enseignants et les parents d'élèves. Après avoir réuni l'ensemble des instances qui étaient tous favorables à demander la dérogation du retour de la semaine à 4 jours, la commune a eu l'accord de l'Education Nationale courant juillet. A compter du 4 septembre les cours se déroulent du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sans le mercredi. Les temps d'activité périscolaire sont donc terminés.

Les effectifs pour cette rentrée sont les suivants : Cycle 1 : 27 élèves, Cycle 2 : 16 élèves, Cycle 3 : 26 élèves, soit un effectif total de 69 élèves.

Cinq professeurs des écoles sont affectés : en maternelle : 2 professeurs à mi-temps, en Cycle 2 : 1 professeur, en Cycle 3 : deux temps partagés.

Les effectifs pour la cantine sont en moyenne de 30 élèves, et pour la garderie en moyenne de 15 à 20 élèves.

6 - COMMUNICATION

Délibération sur le choix du prestataire pour la réalisation du bulletin annuel.

Le bulletin annuel est réalisé avec la collaboration d'une agence de communication, qui met en page les textes et photos, avec une plus-value graphique, avant envoi chez un imprimeur. Il est proposé de rassembler ces opérations chez un seul imprimeur qui assurerait également la mise en page. Un devis lui avait été demandé.

Après avoir débattu sur cette proposition de changer de fournisseur, la proposition est refusée. Les prestataires actuels sont conservés. La proposition recueille 9 voix contre, 3 abstentions et 2 votes pour

Délibération pour fixer le tarif des encarts publicitaires dans le bulletin municipal annuel 2018. Il est proposé à 60€, comme l'année précédente. Adopté à l'unanimité.

7 - VOIRIE

Point sur les travaux

Les travaux sur la Route de Buffières et sur le chemin des Vignes ont été effectués, ce qui a permis d'atténuer le ruissellement.

La CAPI a pris du retard pour les travaux sur les routes de Sérézin et de Biol. Ils sont prévus fin septembre ou début octobre.

Le chemin de la Planche a été élagué par l'employé municipal aidé d'un job d'été. L'objectif est de restaurer une liaison pédestre et cycliste entre le Village et les hameaux du Javet et du Charnier. Cependant, un ruissellement important provenant de la station d'épuration du village a été constaté lors du gros orage du 9 août. Une étude plus approfondie de ce phénomène sera faite avant d'aller plus avant dans la réfection de ce chemin rural.

8 - MARCHE DES PRODUCTEURS

Point sur les inscriptions et l'organisation

La commission communication poursuit ses investigations pour inviter des exposants pour le marché du 6 octobre.

9 - QUESTIONS DIVERSES

- Suite à des remarques d'habitants de presque tous les hameaux de la commune concernant des nuisances sonores (outils, jouets, animaux...), le maire juge nécessaire de rappeler que nous partageons tous le même espace et que le respect de chacun est la condition première d'un bon voisinage.
- Les toilettes publiques du village ont été dégradées et salies courant août, ce qui a conduit la municipalité à les fermer. Cette incivilité et le non-respect des lieux est inadmissible. Les personnes qui seraient convaincues de ces dégradations auront l'obligation de nettoyer ce lieu public. Les clés seront désormais en mairie, à la disposition des organisateurs de manifestations et pour la durée de celles-ci.
- Un panneau de limitation à 30 km/h a fait son apparition au hameau de Buffières, sans que la municipalité ait été consultée. Il est rappelé que seul le Maire a le pouvoir de prendre de telle décision. Ce panneau sera retiré.

Le prochain conseil municipal se réunira le vendredi 13 octobre à 20h30 en mairie.

COMMUNIQUE MAIRIE

Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

Les filles et garçons nés en août 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

BRUIT: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particulier à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc., ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Au-delà du caractère réglementaire, nous en appelons à la responsabilité et au civisme de chacun. Les horaires sont définis par arrêté préfectoral n°97-51264342_nuisances sonores.

Réunion publique le 9 octobre à 19 heures à la salle des fêtes

Afin de vous présenter l'évolution du projet "Cœur de Commune", le maire et le Conseil Municipal vous convient à une réunion publique le lundi 9 octobre 2017, à 19h, à la salle des fêtes de Succieu.

Des nouvelles pizzas

Nouveau à Succieu, le jeudi soir, MJBR PIZZA vous propose ses produits faits maison, avec la possibilité de réaliser sa propre composition en fonction de ses goûts. Commandes au 06.50.24.40.23. Vous pouvez le retrouver sur Facebook ou son site internet www.mjbrpizza.fr

<u>Soirée théâtre</u>: 25 novembre à la salle des fêtes du Gapillon: Lalala Itou, une pièce de Cédric Marchal. Ce spectacle est présenté dans le cadre des "Itinéraires Bis" du Théâtre du Vellein.

<u>Permanence de M. BARBIER Jean-Pierre</u>: Le Président du Conseil Départemental tiendra une permanence le vendredi 6 octobre à la maison du département de Bourgoin-Jallieu. Renseignements et prise de rendez-vous sur www.sirere.fr/prendre-rdv-president.

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

23 septembre 2017 : Châteauvilain : spectacle de Castle Troupe - représentation théâtrale des habitants de Châteauvilain

VIE DES ASSOCIATIONS

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	24/09/2017	SUCCIEU/PAYS DE GEX 15H00 stade du Gapillon	Dominique PAGES 06 72 81 00 30
	8/10/2017	SUCCIEU/VENISSIEU 15H00 stade du Gapillon	
SPORT NATURE SUCCIEU	Voir calendrier sur site	Sortie vélos, VTT et marche nordique, gym douce www.sportnaturesuccieu.fr	Stéphane BOVAGNE 06 50 42 88 95
	Tous les jeudis	Gym 20h00 Salle des fêtes	
	23/09/2017	3 Heures de SUCCIEU Stade du Gapillon	
		10h00 relais VTT 17h00 Randonnée semi- nocturne VTT 17h00 Randonnée pédestre	





LE FOUR COMMUNAL DE SUCCIEU

Le four à pain communal date de 1888. Situé au cœur du village à proximité de la place, il est un lieu de rendez-vous pour les gourmands lors de manifestations ponctuelles organisées par la commune ou les associations locales.

L'équipe du four à pain dont Bernard, René et Yves activent les flammes de ce four à de nombreuses reprises aimeraient transmettre la technicité de l'utilisation de ce four banal.

A partir de l'outil qu'est le four, le groupe partage convivialité, savoir-faire et bonne humeur autour de la cuisson du pain, tartes, pizzas

Afin de perdurer ce savoir il est demandé à toute personne intéressée de se joindre à eux pour transmettre les savoirs.

Le four sera mis en fonctionnement lors du marché du 6 octobre prochain.

Contact à prendre auprès d'eux ou de Corinne PAQUIER ou en mairie.

